



LISTE INDEPENDANTE

Soutenue par la **CFE-CGC**

Notre liste est composée de collègues provenant de divers sites universitaires. Impliqués dans la vie de nos établissements, dans nos laboratoires et centres de recherches, UR comme UMR, nous sommes déterminés à **défendre collectivement**, au sein du CNU, **les intérêts scientifiques de tous les membres de notre communauté**. Nous sommes attachés à la négociation, au dialogue social, qui seuls peuvent permettre de faire avancer les dossiers. Nous sommes déterminés à :

- **Défendre le Conseil National des Universités (CNU) et ses prérogatives** qui ont été mises à mal par les réformes récentes (Professeurs junior, repyramidage, etc) car nous sommes résolument attachés au principe d'une instance nationale et collégiale d'évaluation par les pairs.
- **Défendre le maintien de la qualification aux fonctions de Maître de Conférences et de Professeur ainsi que de l'habilitation à diriger des recherches.**
- **Nous opposer aux propositions du rapport Gillet** de remise en cause du statut des enseignants-chercheurs tel qu'il a été défini par les textes en ce qui concerne le référentiel national (192 h équivalents TD par an).
- **Défendre l'excellence scientifique** et la qualité des recrutements, par le rétablissement de **véritables comités de sélection** composés de collègues compétents, élus pour un mandat de durée déterminée (4 à 6 ans), et par le maintien des **concours** comme mode de recrutement des professeurs du secondaire. Nous demanderons donc l'abandon du système actuel de comités ad hoc, propices à toutes les dérives.
- **Défendre la création d'emplois d'enseignants-chercheurs statutaires** dans nos établissements, après des années de « vaches maigres ».
- **Défendre le droit de chaque enseignant-chercheur** de disposer tous les sept ans **d'un congé sabbatique** sous forme de CRCT ou délégation du CNRS.
- **Obtenir un contingent spécifique** pour la promotion des collègues **handicapés** et pour celle des collègues exerçant dans des **établissements à petits effectifs**
- **Exiger le maintien d'une accréditation ministérielle des équipes d'accueil** pour mieux les soustraire à l'éventuel arbitraire des instances locales.
- **Veiller** à ce que les textes ministériels poursuivent et amplifient les efforts pour aboutir à la parité femme/homme à chaque niveau des établissements et, en particulier, au niveau décisionnel.
- **Défendre** auprès des pouvoirs publics **le principe d'une prise en compte des années d'études supérieures**, compte tenu du report de l'âge légal du départ en retraite qui défavorise les chercheurs en raison de la durée de leur formation.

Membres de la liste, nous sommes fermement attachés aux **libertés académiques** et à la **collégialité**, soucieux de maintenir et d'accroître le rayonnement international de notre pays, dans le respect des traditions et des spécificités de nos établissements.

**Pour une université de qualité et de liberté
Pour la défense de nos statuts**

VOTEZ

pour les candidats de la liste indépendante soutenue par la CFE-CGC.